

CERTIFICATE

La société

HUGOTAG ENNOBLISSEMENT
Route de Chirassimont
42470 FOURNEAUX, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **20-01557 20-02597**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



pour les articles suivants:

Ennoblement à façon :

Décreusage - blanchiment – teinture – apprêtage sur tissus 100% soie et soie/élasthane, pouvant contenir des fibres métalloplastiques ; y compris apprêt avec résine fluorée ou avec substance ignifuge acceptée par OEKO-TEX®. Colorants acides, métallifères et réactifs.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat CQ 1137/1 est valable jusqu'au 31.07.2021

Lyon, 26.10.2020


Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

